



Les GDS s'engagent contre la BVD

Rhône-Alpes est une région à risque vis-à-vis de la BVD : les mouvements d'animaux (achats, pensions, transhumances) y sont particulièrement importants.

50% des animaux introduits en Rhône-Alpes proviennent d'une autre région.



Le Virus BVD circule très largement dans nos élevages. Il est toujours responsable de pertes importantes. Les GDS ont jusqu'à présent mené la lutte contre la BVD en privilégiant l'accompagnement des élevages infectés.

Des pays et régions voisines se sont engagés vers l'éradication.

Nous devons aujourd'hui faire évoluer notre stratégie en Rhône-Alpes. Il faut protéger les élevages, chasser les IPI, contrôler les mouvements. La pression virale doit baisser !



E. Fauvet.
Président de GDS Rhône-Alpes
Janvier 2016

Des aides apportées par la Caisse Régionale de Solidarité Santé Animale

Les éleveurs de Rhône-Alpes, par leurs cotisations constituent une Caisse Sanitaire de Solidarité Régionale.

En complément des aides départementales, cette caisse prend en charge :

- Une aide à l'élimination des IPI découverts et confirmés dans le cadre des contrôles d'introduction.
- Une aide aux analyses de recontrôle des animaux positifs à l'introduction

Le Budget alloué pour 2016 est de 100 000 €

Pour plus d'information, contactez votre GDS ou votre vétérinaire

Programme élaboré par les GDS et les Groupements Techniques Vétérinaires de Rhône-Alpes



Plan régional de lutte contre la BVD



Agissons ensemble pour diminuer la pression de la BVD en Rhône-Alpes.



Les quatre mesures de lutte contre la BVD communes à tous les départements de Rhône-Alpes

A partir de 2016, l'ensemble des GDS de Rhône-Alpes s'engage sur toutes les mesures du plan.



1

Le contrôle de la BVD à l'introduction devient obligatoire partout en Rhône Alpes.

2

Les animaux doivent être garantis NON-IPI pour sortir en concours transhumance ou aller en pension.

Je ne rentre pas le virus **BVD** dans mon élevage.

Je ne sors que des animaux **NON-IPI***.

Je surveille mon **troupeau**.



Je ne garde pas d'**animaux IPI*** chez moi.

3

Pour les élevages laitiers : analyse systématique dans le lait.
Pour les élevages allaitants : sondage annuel proposé par les GDS.
Les boucles BVD pour les veaux sont disponibles dans tous les GDS.

4

En cas de contamination, des plans d'assainissement sont proposés dans tous les GDS

La **vaccination** est un **outil de lutte** contre la BVD qui peut être très utile dans certains contextes et dont la mise en œuvre convient d'être **réfléchi**e avec votre vétérinaire.

GDS Rhône-Alpes met en place les outils nécessaires pour réussir !

Les GDS mettent à disposition des éleveurs des certificats "garanti NON-IPI"
Une aide financière est apportée à l'élimination des IPI
Les bovins connus IPI sont pistés pour qu'ils n'infectent pas un autre élevage